



Déclaration liminaire

CTL du 09 janvier 2018

À l'ouverture de ce CTL, nous remercions tout d'abord le gouvernement pour son sens du service public qu'il entend déployer magnifiquement avec sa démarche CAP 2022.

Nous remercions ensuite avec beaucoup de chaleur et de respect notre grande DGFIP et félicitons vivement l'illustrissime Directeur qui dans un message aux agents s'est félicité de la diminution du nombre de suppressions d'emplois pour 2018 en ajoutant aussitôt qu'il s'agissait d'un répit et que les prochaines années allaient être très difficiles.

Nous comptabilisons déjà 16 467 suppressions d'emplois de 2011 à 2018 soit une moyenne de 2 058 suppressions d'emplois par an ! Alors 1 591 suppressions en 2018 ... Merci qui ? Merci Patron ?

C'est à peu près ainsi que la DG aimerait sans doute voir réagir les représentant.es des personnels. Évidemment, il n'en sera rien. Sinon comment comprendre le document préparatoire de l'administration qui nous invite à nous réjouir ?

À la lecture des documents, nous nous interrogeons sur les capacités d'analyse du Directeur Général qui indique fièrement que toutes les catégories d'emplois contribuent à l'effort des suppressions. Soit le DG est très mal entouré, soit il n'a plus toute sa raison puisque ses propres chiffres démontrent par exemple que les C contribuent en proportion 25 fois plus que les A aux suppressions nationales et que pour les A +, ce sont essentiellement les IDIV qui sont impacté.es !

Enfin nous vous remercions Madame la Directrice Régionale pour votre contribution à l'effort national avec vos décisions unilatérales de fermetures de postes qui ont pris effet il y a quelques jours dans l'attente de celles que vous envisagez déjà !

S'agissant de l'emploi, nous passons d'une situation nette de – 11 emplois au 1/1/2017 à – 18 au 1/1/2018. Quel répit !

- 11 C – 6 B – 1 AFIPA – 1 AFIP – 1IDIV/HC et curieusement + 1 IDIV/CN et + 1A

Dans notre département, ces 18 suppressions d'emploi correspondent à peu près aux effectifs des 4 trésoreries supprimées au 1/1/2018.

Les réorganisations – restructurations ne suffisent plus à absorber toutes les suppressions, comme en atteste par exemple la réorganisation programmée du cadastre aujourd'hui. Pour pallier à la pénurie générale d'emploi, Bercy ne trouve rien de mieux que de retirer les géos du terrain !

La CGT a décidé de siéger aujourd'hui au CTL. Concernant l'emploi, vous savez que nous ne sommes pas là pour gérer la pénurie, mais pour vous interpeller, avec des questions précises, sur vos choix que vous aurez sans doute du mal à justifier.

Les autres sujets (contrôle allégé en partenariat entre les SPF et les notaires, accueil sur rendez-vous, optimisation des bases de la fiscalité locale) sont révélateurs des orientations de la DGFIP. Et derrière ces missions non exclusives, il y a des hommes et des femmes qui, avec une grande conscience professionnelle, assurent les missions de service public.

Le travail s'accumule dans les services, le contrôle fiscal fait grise mine... et on continue de tenter de dissuader l'utilisateur de venir au guichet. Nous ne sommes pas dupes du fait que la généralisation de l'accueil sur rendez-vous a pour seul objectif de faire baisser la fréquentation au guichet comme en attestent les chiffres. Si le dispositif téléphonique fonctionnait correctement, avec des effectifs suffisants dans les services au lieu de ces plate-formes téléphoniques inhumaines et payantes, nous n'aurions pas besoin de ces nouveaux modes d'accueil.

Les conditions de travail se dégradent, les agents souffrent mais à quoi bon le répéter puisque manifestement l'empathie et l'écoute ne font pas partie de vos qualités à moins que l'on ne vous connaisse mal...